



Commune de Bardonnex

Dans sa séance du 2 septembre 2008, le conseil municipal a pris la délibération suivante :

CRÉDIT D'ÉTUDE DE CHF 30'000.- DESTINÉ À L'ÉTUDE DES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS ET DE L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DE LA DESSERTE DE L'ÉCOLE DE COMPESIÈRES

Considérant,

- la demande de l'APEBar du 27 avril 2007,
- l'aspect sécuritaire de la circulation aux abords de l'école de Compesières,

Sur proposition du maire et des adjoints,

le Conseil municipal décide

1. d'ouvrir un crédit d'étude de CHF 30'000.- destiné à l'étude des aménagements routiers et de l'amélioration de la sécurité de la desserte de l'école de Compesières,
2. de comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements 6200.501.28
3. de la porter à l'actif du bilan, 6200.141.28, dans le patrimoine administratif,
4. d'amortir la dépense avec le crédit qui sera voté pour la réalisation des travaux,
5. en cas de non réalisation du projet, d'amortir ce crédit en cinq ans, soit de 2010 à 2014, par le compte de fonctionnement.

Cette délibération a été prise à l'unanimité.

Le délai pour demander un référendum expire le 9 octobre 2008.

Bardonnex, le 9 septembre 2008

Thierry SCHMID
Président